

- **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU C**
- **DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC**

CONSEIL MUNICIPAL
ID : 022-212203376-20260915-DEL_2026_55-DE
2026/55

Séance du 15 Septembre 2026

Nombre de Conseillers : Présents : 15 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 15

Date de la convocation : 7 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; LUCIENNE A ; GOUVARY G ; CHEVALIER L ; HENRY C ; BERTHEU C ; TRAVERT M ; BERTHEU J-M ; BIGNON S ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; FONTAINE G ; FROUGET L ; MANIVEL S ; OGIER J

Absents excusés :

Pouvoirs :

Madame FONTAINE Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

2026/55 : CONVENTION ET REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL AU PROFIT DU CLUB DES JEUNES DE SEVIGNAC

Monsieur Le Maire exprime le souhait du club des jeunes de Sévignac de disposer d'un local communal destiné à l'exercice des activités de l'association entrant dans son objet statuaire, à savoir l'organisation des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs à destination des jeunes de la commune.

Monsieur Le Maire propose comme local communal une salle située au rez-de-chaussée de l'ESPACE GRAND CLOS et présente également la convention et le règlement de location à titre gratuit.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE comme local communal la salle située au rez-de-chaussée de l'ESPACE GRAND CLOS.

ACCEPTE la convention et le règlement de location.

ACCEPTE la gratuité de la location.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Yvon BERHAULT

